

Question écrite du 27 novembre 2024 de M. Amar Madani: «Nouveau terrain d'entraînement du Servette Football Club (SFC) à Vessy; les autorités municipales ont-elles bien compris la différence entre infrastructures sportives professionnelles et amateurs?»

Le nouveau terrain d'entraînement du SFC vient tout juste d'être aménagé (avec l'argent du Canton) par les services de la Ville de Genève, propriétaire des lieux, sur le complexe sportif de Vessy, à l'issue d'un protocole d'accord tripartite (Canton, Ville, Club) paraphé en 2022.

Cependant on regrette que la fonctionnalité du lieu ne se prête qu'à moitié à un usage par des joueurs professionnels, dont les besoins spécifiques ne sont pas tout à fait identiques à ceux des sportifs amateurs, ce que les autorités de la Ville de Genève semblent ne pas avoir bien assimilé dans l'élaboration du projet.

Certes, le nouveau terrain du SFC bénéficie également d'une zone d'entraînement pour les gardiens, d'une zone de rangement des buts et même d'un local de 30 m² situé sur le parking pour stocker le matériel d'entraînement et d'entretien du terrain. En revanche il n'existe aucun accès aux douches pour les athlètes, ni à de simples vestiaires ou à un parking sécurisé, pas plus qu'à une salle de musculation, ce qui constitue pourtant les normes d'hygiène élémentaires d'une installation sportive adéquate pour une équipe professionnelle.

Un sacré manège en perspective pour les joueurs servettiens qui ont désormais le choix entre venir à l'entraînement déjà habillés, ou se changer à Vessy derrière les buissons avant de repartir sans se laver après l'effort! De telles conditions sont communément admises dans le sport amateur, mais certainement pas dans le milieu du sport professionnel.

Pour couronner le tout, on assiste au comble du ridicule avec des agents contractuels de la Fondation des parkings entraperçus en train de tenter de verbaliser les véhicules des sportifs d'élite servettiens pendant leurs entraînements sur leur terrain de Vessy!

- Est-ce que les autorités municipales en charge du projet du nouveau terrain d'entraînement du SFC à Vessy ont bien compris en amont du projet les besoins spécifiques nécessaires à l'accueil d'une équipe sportive professionnelle, en termes d'infrastructures adaptées?
- Pourquoi la planification de ce projet qui a coûté 8 millions de francs au Canton n'a-t-elle pas inclus les installations sportives adaptées à l'entraînement d'athlètes d'élite, comme un parking sécurisé réservé, une salle de musculation, un vestiaire avec douches, etc.?
- D'après la législation en vigueur (LRT-3 A 2 07), la mise à disposition gratuite par le Canton et la Ville de Genève d'infrastructures sportives adaptées à l'équipe première du SFC ne devrait-elle pas prévoir l'accès à ce type d'installations, au moins pour toute la durée de leurs entraînements?
- Peut-on connaître de manière détaillée comment la Ville de Genève a dépensé l'argent du Canton pour réaliser le projet?
- Que prévoit le protocole d'accord tripartite concernant l'entretien du terrain d'entraînement du SFC à Vessy?